

remporter la victoire aux élections locales. Le gouvernement McKenzie sera indubitablement battu aux prochaines élections fédérales.

Electeurs de Jacques-Cartier, le pays s'attend à ce que vous confiiez votre mandat à un candidat qui protégera le cultivateur et l'ouvrier, le négociant et le manufacturier,

Le Canada pour les Canadiens et les Canadiens pour le Canada.

Nouvelle Infamie

Depuis que ces lignes ont été écrites, les brefs d'élection ont été lancés, la nomination a lieu le 10 et la votation le 17 septembre. L'officier-rapporteur de notre comté est M. Pierre Charles Valois, ancien notaire de la Pointe Claire, un partisan enragé de M. Laflamme, celui-là même qui a présidé la grande assemblée de la Pointe Claire. La loi exige en toutes lettres que le Régistrateur du comté ou ou le Shérif soit l'officier-rapporteur. Voici le texte même du Statut :

" 1. Chaque bref pour l'élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada, sera daté et rapportable les jours que le Gouverneur Général fixera, et sera adressé au shérif ou au régistrateur des titres, ou à l'un des shérifs ou des régistrateurs du district électoral ou de la partie du district électoral pour lequel ou laquelle l'élection doit avoir lieu, lequel sera l'officier-rapporteur à cette élection.

" Et dans le cas où il n'y aura pas de shérif ou de régistrateur, alors à telle autre personne que le Gouverneur Général pourra nommer comme officier-rapporteur ;

" Dans le cas où le shérif, le régistrateur ou tout autre, auquel le bref pour le district électoral pourra avoir été adressé, dans la province d'Ontario ou dans la province de Québec, refuserait, serait incompétent ou serait incapable d'agir, alors le Gouverneur Général et, dans les autres districts électoraux, les lieutenants-gouverneurs dans leurs provinces respectives pourront nommer une autre personne pour remplir les fonctions d'officier-rapporteur."

On a fait dire au Shérif Chauveau qu'il était malade et qu'il ne pouvait agir mais nos deux régistrateurs, Messieurs Sicotte et Filiatrault, se portent bien et ils ont écrit au gouvernement qu'ils attendaient le writ. On leur a envoyé celui du comté d'Hochelaga ; mais quant à celui du comté Jacques Cartier, le gouvernement, c'est-à-dire, M. Daflamme l'a envoyé à son ami Pierre Charls Valois. Avec un officier-rapporteur de ce calibre, M. Laflamme et ses amis comptent faire mentir les boîtes de scrutins mais leur plan malhonnête